



National Defence
National Defence Headquarters
Ottawa, Ontario
K1A 0K2

Défense nationale
Quartier général de la Défense nationale
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

**REQUEST FOR INFORMATION /
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS**

**RETURN RESPONSES TO /
RETOURNER LES RÉPONSES À:**

Attn:
Brittani Real
D Mar P 8-2
DMarP3BidSubmission-
DOMar3Soumissiondesoffres@forces.gc.ca

**REQUEST FOR INFORMATION
AMENDMENT/
MODIFICATION DE LA DEMANDE
DE RENSEIGNEMENTS**

Title / Titre: Risk Management Software / Logiciel pour la gestion des risques	Solicitation No / No de l'invitation: W8482-230362/A
Date 08 July/juillet 2022	Amendment No. - N° de la modification 003
Address Enquiries to – Adresser toutes questions à: Brittani Real D Mar P 8-2 DMarP3BidSubmission-DOMar3Soumissiondesoffres@forces.gc.ca	
Telephone No. / N° de téléphone: N/A	FAX No / No de fax: N/A
Destination: Specified herein	

Instructions:
See Herein.

Instructions:
Voir aux présentes

**Request for Information Closes /
La Demande de renseignements prend fin:**

At / à : 10:00 AM EDT/HAE

On / le : 26 July/juillet 2022

Delivery required / Livraison exigée: See Herein	Delivery offered / Livraison proposée: N/A
Vendor Name and Address / Raison sociale et adresse du fournisseur:	
Telephone No. - N° de téléphone	
Name and title of person authorized to sign on behalf of vendor (type or print) / Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'imprimerie):	
Name / Nom: _____	Title / Titre: _____
Signature: _____	Date: _____



W8482-230362/A LOGICIEL POUR LA GESTION DES RISQUES

Modification de la Demande de renseignements 003

Cette modification est soulevée pour:

- i. Offrir à l'industrie Annexe 9, Liste des contrôles de sécurité, de l'annexe B, projet de spécifications des exigences logicielles, de la cette Demande de renseignements (DDR).
 - ii. Offrir une réponse aux questions 1 à 5 reçues de l'industrie.
-

1.0 Ajouter Annexe 9, Liste des contrôles de sécurité, de l'annexe B, projet de spécifications des exigences logicielles

Dans la section " Pièces jointes " de la liste de la DDR de BuyandSell.gc.ca, joignez l'annexe bilingue suivante :

- Appendix 9 – List of Security Controls/Annexe 9 – Liste des contrôles de sécurités

2.0 Répondre aux questions 1 à 5 reçues de l'industrie

Q1: L'annexe 9 du document de spécification des exigences logicielles est manquante, à savoir la liste des contrôles de sécurité - Pourrions-nous en obtenir une copie ?

A1: L'annexe 9 peut être fournie pour la DDR. Une version abrégée, et bilingue, est jointe à l'affichage de BuyandSell.gc.ca.

Q2: Les annexes A, B et C du document de demande d'informations ne fournissent pas beaucoup de détails sur vos attentes.

Q2a: Y a-t-il des grilles de réponses spécifiques à remplir ou devons-nous répondre en ligne ? Quelles sont les attentes en matière de réponse ? Par exemple, dans les annexes A et B, avez-vous besoin d'une réponse Oui/Non à chaque exigence, ou d'une réponse plus détaillée ?

A2a: Les questions de la section 3 de l'annexe E de la DDR sont directement liées à l'annexe A (énoncé des travaux) et les questions de la section 4 de l'annexe E de la DDR sont directement liées à l'annexe B (spécifications des exigences logicielles). Toutefois, il n'y a pas d'attente précise quant au format des réponses ; le Canada accepte les réponses en ligne et les grilles de réponses. Les répondants ont toute latitude pour formater leur réponse.

En ce qui concerne les annexes A et B de la demande de renseignements, l'ébauche de l'énoncé des travaux et l'ébauche des spécifications des exigences logicielles sont fournies afin de recueillir les commentaires des soumissionnaires potentiels. Si une demande de proposition est émise pour W8482-230362 - LOGICIEL POUR LA GESTION DES RISQUES, les réponses à cette DDR peuvent être utilisées pour mieux développer les itérations futures de ces documents. À ce titre, des réponses détaillées peuvent être utiles pour développer lesdits documents. Par exemple, si un répondant répond "non" à la question 3.1 de l'annexe E "Y a-t-il une ou plusieurs

parties de l'étendue des travaux définie dans l'énoncé des travaux à l'annexe A de la présente DDR qui ne sont pas claires et qui pourraient prêter à confusion lors de la soumission des offres ?", alors le fait de fournir une réponse détaillée quant aux parties de l'énoncé des travaux qui ne sont pas claires pourrait aider à clarifier la documentation future si une demande de proposition était lancée.

Q2b: Que cherchez-vous dans l'annexe C - y a-t-il un document qui aurait dû être inclus ?

A2b: La question 6.1 de la section 6 de l'annexe E de la DDR est directement liée à l'annexe C (proposition financière). Le Canada souhaite obtenir des commentaires sur la méthodologie et la structure proposées qui seront utilisées pour évaluer les futures offres potentielles d'un point de vue financier.

Une version bilingue de l'annexe C a été téléchargée en tant que pièce jointe sur le site BuyandSell.gc.ca avec la DDR initiale. Si les soumissionnaires potentiels ont des difficultés à télécharger/accéder à cette documentation ou à d'autres documents, le Canada fournira cette documentation publiée au besoin.

Q3: Le MDN utilise-t-il déjà un logiciel de projet et de programme ? (Veuillez consulter les sections 3.1.4 et 3.6.1). [Notre logiciel] a une offre à cet égard, devrions-nous en discuter ou nous attendons-nous à ce que nous nous intégrions à une solution existante - si oui, pouvez-vous fournir des détails ?

A3: Le Canada n'exploite actuellement aucun logiciel propre à un projet ou à un programme. L'objectif des exigences des sections 3.1.4 et 3.6.1 de la spécification des exigences logicielles est de permettre au Canada de gérer les risques liés à un projet ou à un programme donné. Il s'agit donc de permettre l'accès à une vue consolidée des risques d'un projet ou d'un programme donné, et également de gérer les rôles et l'accès aux risques d'un projet ou d'un programme donné. Ces exigences ne visent pas à permettre une gamme complète de fonctionnalités de gestion de projet ou de programme au-delà de la gestion des risques.

De plus, il est prévu que ce logiciel sera éventuellement intégré à d'autres solutions logicielles, notamment à SAP qui est le logiciel de planification des ressources d'entreprise du MDN. Les exigences de la section 3.4.2 des spécifications des exigences logicielles traitent de la nécessité de fournir une interface de programmation d'applications de sorte que le Canada puisse intégrer la solution de gestion des risques à d'autres logiciels. Cependant, l'intégration réelle avec d'autres logiciels (comme SAP) est actuellement en dehors de la portée de cette exigence.

Q4: 3.5.4 Le cryptage des données doit être réalisé par l'utilisation de mécanismes cryptographiques approuvés pour protéger les informations jusqu'au niveau Protégé B conformément à la Réf [Q] - Pourriez-vous fournir plus d'informations sur la Réf [Q], nous n'avons pas vu qu'elle était référencée dans aucun des documents ?

A4: La référence [Q] est utilisée dans l'exigence 3.5.4 du Spécifications des exigences logicielles et le lien de référence est fourni dans la section 1.4 de ce même document. Plus précisément, cette norme ([ITSP.40.111](#)) fournit le détail des algorithmes cryptographiques approuvés qui doivent être mis en œuvre pour protéger l'authenticité, la confidentialité et l'intégrité des informations. Étant donné que le logiciel de gestion des risques traitera et stockera des informations jusqu'au niveau PROTÉGÉ B, les algorithmes cryptographiques de cette norme doivent être appliqués. Cette norme fournit une gamme de sélection

d'algorithmes cryptographiques de sorte que le fournisseur peut choisir celui ou ceux qui s'adapteraient le mieux à la solution proposée.

Q5: Pouvez-vous confirmer si les fournisseurs doivent [(a) répondre aux questions énoncées dans « l'Annexe E - Questions pour l'industrie » et fournir des informations et des commentaires sur la base des questions mentionnées dans la DDR ou (b) fournir des réponses à l'Annexe E **AINSI QUE** des éléments supplémentaires (par exemple, des estimations de prix pour la licence et la mise en œuvre, soumettre les qualifications de l'équipe, etc.)]

A5: Aux fins de la présente DDR, le Canada cherche principalement à obtenir des réponses aux questions de l'annexe E - Questions pour l'industrie. Le but est d'obtenir les commentaires de l'industrie afin que les exigences puissent être modifiées, au besoin, avant une demande de proposition potentielle.

Nous accueillerons volontiers tout commentaire supplémentaire et toute rétroaction sur les documents relatifs aux exigences inclus dans les annexes A et B, ou toute autre rétroaction relative à cet effort d'approvisionnement.

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS RESTENT INCHANGÉES.